



Octobre 2013

COMMUNIQUÉ DSNA

Le service du contrôle d'approche de Perpignan désormais assuré par l'organisme de Montpellier

Depuis le 17 octobre 2013, l'organisme de Montpellier assure le service du contrôle d'approche H24 de l'aéroport de Perpignan, qui représente un trafic annuel supplémentaire de 10 500 vols IFR dont 4 000 vols commerciaux. L'organisme de Montpellier fournit déjà ce service pour trois autres aéroports commerciaux : Montpellier, Nîmes et Béziers.

Ce projet complexe, présenté au CTP DSNA du 1^{er} juillet 2010, a été mené à son terme, conformément au calendrier fixé. Il a nécessité un engagement important de l'ensemble des services de la navigation aérienne. Sa réussite est également le fruit d'une collaboration étroite et efficace avec nos partenaires de la Défense, et les usagers de l'aviation générale.

Pour l'organisme de Montpellier, il a fallu procéder à une réorganisation importante des espaces et des procédures dans la région de Béziers pour équilibrer les charges de travail entre le secteur FA (Perpignan, Béziers) et le secteur FE (Montpellier, Nîmes et SIV Mende), déployer des écrans 30" sur les positions de contrôle pour disposer d'une visualisation satisfaisante des vols pendant les phases de regroupement de secteurs (l'espace contrôlé s'étire désormais sur 150 Nm x 100 Nm), former localement l'ensemble des agents en deux mois et demi grâce au déploiement d'un simulateur bi-secteur.

Pour l'organisme de Perpignan qui reconcentre ses activités sur le contrôle d'aérodrome, la relève des personnels ICNA par des personnels TSEEAC est engagée : certains ICNA ont déjà pris de nouvelles fonctions au sein d'autres organismes opérationnels et trois TSEEAC nouvellement affectés sont en cours de qualification.

Je tiens à féliciter tous les personnels impliqués dans la mise en œuvre de ce projet majeur, qui contribue à l'optimisation de l'organisation de notre espace aérien national.

Maurice GEORGES
directeur des services de la Navigation aérienne

